

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18035**

### Intitulé

Directeur de structures d'action sociale et de santé (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Kedge Business School	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

332 Travail social

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification "Directeur de Structures d'Action Sociale et de Santé" est amené à gérer sous les dimensions stratégiques, financières, administratives, commerciales et humaines :

- des structures ou services dans les secteurs sanitaire, médico-social et de l'action sociale,
- des regroupements dans les secteurs sanitaire, médico-social et de l'action sociale,
- des dispositifs de coordination territoriaux ou de plateformes de services,
- des structures ou dispositifs intervenant dans la prévention, la promotion de la santé, et en santé publique.

Les principales activités exercées sont les suivantes :

#### 1. Activités stratégiques et de développement

Ils/Elles ont pour mission de définir et piloter un projet d'entreprise à visée stratégique et marketing en lien avec les politiques publiques et les caractéristiques économiques et institutionnelles du secteur du médico-social, de la santé, du sanitaire et de l'action sociale et économique :

- Appréhender le contexte socio-économique, institutionnel et réglementaire du secteur
- Adopter une analyse prospective de l'environnement immédiat et des secteurs d'activités connexes : industries pharmaceutiques, industries du numérique, etc.
- Elaborer et mettre en œuvre des stratégies intégrant processus d'innovation et spécificités sectorielles

#### 2. Activités opérationnelles

Ils/Elles ont pour mission de piloter la performance globale d'une structure en incluant le développement d'une expertise sectorielle ou fonctionnelle forte :

- Elaborer des analyses financières au regard des exigences réglementaires et des évolutions économiques du secteur
- Elaborer des politiques d'investissements au regard des mouvements concurrentiels actuels : regroupements, fusions, innovations...
- Construire une offre adaptée en s'appuyant sur une démarche commerciale et marketing
- Renforcer la performance économique de l'organisation
- Déployer des démarches qualité ainsi que des démarches d'accompagnement au changement et d'amélioration continue.
- Renforcer la performance sociale de leur structure ou service pour répondre aux attentes et exigences des parties prenantes

#### 3. Activités managériales

Ils/Elles ont pour mission de manager des hommes et des équipes pluridisciplinaires en tenant compte des spécificités du secteur :

- Manager des hommes et des équipes en tenant compte de la pluridisciplinarité des équipes
- Définir et déployer une politique managériale en faveur de la prévention des risques professionnels et de la qualité de vie au travail
- Soutenir les équipes dans leurs relations avec des publics (patients, usagers), incluant des notions d'éthique et de personnalisation des interventions.

#### 4. Activités d'optimisation de performance et d'appui aux projets

Ils/Elles ont pour mission d'initier et d'appuyer des projets entrepreneuriaux et/ou intrapreneuriaux innovants autour de sujets complexes et transverses en santé. Pour ce faire, ils doivent :

- Initier et soutenir les innovations
- Développer des approches collaboratives et pluridisciplinaires favorisant l'innovation
- Déployer des relations et partenariats intersectoriels pour innover environnemental

Le (la) titulaire est capable :

1. d'analyser le contexte socio-économique et institutionnel d'une structure de santé en maîtrisant ses bases réglementaires et normatives
2. de concevoir une stratégie d'entreprise intégrant la dimension innovation et les spécificités sectorielles de la santé.
3. de construire l'offre de produits adaptés à la structure en s'appuyant sur une démarche marketing et commerciale
4. de piloter les dimensions budgétaires et financières d'une structure dans le secteur de la santé
5. de mettre en place une politique de compétences au sein d'équipes intervenant dans le secteur de la santé
6. de définir et déployer une politique managériale favorisant prévention des risques professionnels et qualité de vie au travail dans le secteur de la santé
7. d'initier et appuyer des projets innovants dans les secteurs des soins et de la santé
8. d'accroître la performance d'une structure en s'appuyant sur une expertise de gestion approfondie dans le champ de la santé

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

### Secteurs d'activités

Le champ de la santé visé comporte notamment les secteurs suivants : santé, sanitaire, médico-social, action sociale, prévention et promotion de la santé, santé publique, réinsertion économique et sociale, silver economy, télémédecine, innovation santé, bien-être, qualité.

Les structures visées, du secteur de la santé, prennent aujourd'hui des formes diversifiées : privé lucratif, privé associatif, public ou parapublic, groupes nationaux ou internationaux. Le développement de la télémédecine, des services à domicile, du digital dans la santé, contribuent à accroître encore la diversification des formes prises par ces structures de santé.

### Types d'emplois accessibles

- Directeur et manager de structures ou de services dans le champ de la santé
- Coordinateur de réseau de santé, de plate-forme de services
- Directeur de structures de services médico-sociaux d'aide à la personne ou de maintien à domicile
- Directeur général ou secrétaire général de groupes ou complexes regroupant plusieurs des structures précédentes
- Directeur de cliniques et autres structures sanitaires
- Directeur, directeur adjoint ou responsable de services fonctionnels dans des structures de santé tels que : Qualité et Accréditation, Juridique, Ressources Humaines, Finance, Marketing, commercial et communication, Stratégie et Innovation, Exploitation, service des Soins (management des professionnels et des activités de soins), de l'Hébergement (management des professionnels et des activités relatives à l'hébergement des patient, usagers, résidents...).... ;
- Directeur, directeur adjoint ou responsable de projets ;
- Directeur, directeur adjoint ou responsables d'établissement de type ; thermalisme, séjours de vacances à visée thérapeutique ou de rétablissement... ;
- Consultant, évaluateur, expert intervenant dans ces secteurs

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**K1403** : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

**M1301** : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

**M1503** : Management des ressources humaines

**M1705** : Marketing

**J1502** : Coordination de services médicaux ou paramédicaux

### Réglementation d'activités :

- Décret ministériel du 19 Février 2007,
- La loi de juillet 2009 (loi dite HPST)
- La loi de décembre 2015, dite loi ASV (loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement)

Plus généralement, après la loi HPST 2009 qui réorganise les modalités de délivrance des soins et des services d'aide et d'accompagnement (coordination et territorialisation), les grands plans nationaux tels que ceux de la Silver Economy et dans le champ du Handicap plus récemment, et la loi ASV, le secteur de la santé est en cours de transformations profondes, sur les plans juridiques, financiers, et d'offres de services.

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composants de la certification :

- rédaction d'un rapport de mission lié à l'entreprise d'accueil
- en contrôle continu : évaluations (principalement sous forme d'études de cas)

La certification est composée de 8 blocs de compétences décrits ci-dessous. Si un candidat souhaite obtenir la certification, il doit valider obligatoirement l'ensemble des blocs de compétences, remplir les conditions d'accès fixés par la CGE et faire approuver sa thèse professionnelle.

### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 18035 - Construire l'offre de produits adaptés à la structure en s'appuyant sur une démarche marketing et commerciale	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Produire une analyse marketing et commerciale au regard des enjeux stratégiques et d'innovation de la structure</li><li>- Elaborer une offre de services incluant une démarche marketing et commerciale, et tenant compte des spécificités sectorielles</li><li>- Définir et mettre en œuvre la politique commerciale</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Sur la base d'une mise en situation professionnelle reconstituée, on attend du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une prise de position concernant la pertinence du plan d'action marketing et commercial proposés au regard des objectifs de la structure</li><li>- L'identification des éléments présentant des divergences entre plan d'action proposé et la situation de l'entreprise, assortie de recommandations d'améliorations</li></ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 18035 - Piloter les dimensions budgétaires et financières d'une structure dans le secteur de la santé</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer la stratégie budgétaire, négocier et planifier l'exécution du budget de la structure ou du service en relation avec les orientations stratégiques</li> <li>- Construire et exécuter la politique d'investissement résultant du plan stratégique, en tenant compte des spécificités du secteur de la santé</li> <li>- Elaborer et mettre en œuvre le plan pluriannuel de financement soutenant la politique d'investissements fixée</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Sur la base d'une étude de cas écrite réalisée en groupe ou d'un travail individuel, on attend du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réalisation d'une analyse financière permettant un premier diagnostic de la structure</li> <li>- une prise de position sur la faisabilité financière de projets</li> <li>- un planning des investissements, assorti d'un plan de financement</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 18035 - Initier et appuyer des projets innovants dans les secteurs des soins et de la santé</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de l'amélioration de l'offre de produits de la structure, identifier les sources d'innovation possibles dans le domaine des soins et de la santé</li> <li>- Mettre en œuvre des nouveaux Business Models spécifiques à la santé contribuant à renforcer la performance financière de la structure</li> <li>- Afin d'améliorer la productivité des démarches créatives, mettre en place des processus soutenant l'innovation au sein de la structure, reposant notamment sur l'intrapreneuriat</li> <li>- Développer des solutions novatrices soutenues par des approches collaboratives et pluridisciplinaires dans le but d'optimiser la capture de la valeur</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Sur la base d'une étude de cas écrite réalisée en groupe on attend du candidat :</p> <p>après analyse des éléments constitutifs de la situation proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une proposition de produits, services et/ou processus innovants que la structure pourrait développer</li> <li>- des propositions d'actions pouvant soutenir le projet innovant présenté, incluant notamment les dimensions de financement</li> <li>- des recommandations concernant les méthodes d'approches collaboratives et transdisciplinaires susceptibles de favoriser les axes d'innovations énoncés</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 18035 - Analyser le contexte socio-économique et institutionnel d'une structure de santé en maîtrisant ses bases réglementaires et normatives</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser l'environnement socio-économique et institutionnel du champ de la santé, pour mieux comprendre les marges de manœuvres stratégiques pour la structure de santé</li> <li>- En prenant en compte les caractéristiques et les enjeux des différents domaines du champ de la santé, analyser les processus d'élaboration, d'implantation et d'évaluation des politiques publiques qui cadrent ou guident l'activité du secteur</li> <li>- Identifier les modèles de régulation qui régissent l'écosystème de la santé en France et en Europe en santé, au regard des principales réglementations françaises et européennes</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Sur la base d'une mise en situation professionnelle individuelle reconstituée et d'un dossier écrit réalisé en groupe, on attend du candidat :</p> <p>une analyse d'une politique publique du secteur de la santé faisant référence aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en agenda d'une problématique de santé</li> <li>- L'analyse d'une politique publique</li> <li>- Les impacts de la politique publique sur le pilotage des structures de santé</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 18035 - Concevoir une stratégie d'entreprise intégrant la dimension innovation et les spécificités sectorielles de la santé</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer une vision prospective du secteur de la santé pour anticiper les changements et les évolutions nécessaires</li> <li>- Orienter la stratégie de la structure dans une démarche de différenciation, prenant en compte le champ concurrentiel du secteur de la santé</li> <li>- Définir un processus stratégique en cohérence avec le projet d'entreprise de la structure</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Sur la base d'une mise en situation professionnelle reconstituée et d'un dossier écrit réalisé en groupe, on attend du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une présentation des différentes options stratégiques possibles, une fois les éléments significatifs du contexte et de la structure considérés mis en exergue</li> <li>- Une formulation du plan stratégique retenu, soutenue par des recommandations, au regard des enjeux prospectifs et concurrentiels identifiés et des capacités de l'entreprise.</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 18035 - Mettre en place une politique de compétences au sein d'équipes intervenant dans le secteur de la santé</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre d'une politique de ressources humaines projective, définir les besoins RH de l'entreprise et les compétences nécessaires pour les années à venir</li> <li>- Au regard des compétences attendues, organiser le pilotage des recrutements</li> <li>- Analyser l'évolution des postes des collaborateurs pour soutenir le développement de l'organisation</li> <li>- Organiser les actions de formation soutenant la mobilité des collaborateurs,</li> <li>- Piloter le changement en lien avec les instances représentatives</li> <li>- Animer et motiver une équipe en valorisant compétences développées et pluridisciplinarité</li> <li>- Développer et encourager des pratiques éthiques au sein d'une entreprise dans le secteur de la santé</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Sur la base d'une étude de cas écrite individuelle ou en groupe, on attend du candidat :</p> <p>après décodage des éléments constitutifs de la situation proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une caractérisation des évolutions qui attendent la structure en matière RH</li> <li>- des recommandations relatives aux problématiques RH (évolution des métiers, collaboration et équipes pluri-compétentes)</li> <li>- des recommandations concernant le style de management à adopter, notamment dans l'accompagnement du changement.</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 18035 - Définir et déployer une politique managériale favorisant prévention des risques professionnels et qualité de vie au travail dans le secteur de la santé</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer dans l'entreprise les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la santé au travail</li> <li>- Se référer au cadre normatif et réglementaire qui s'applique en entreprise dans ce secteur</li> <li>- Identifier les dangers et les situations de travaux dangereuses existantes ou futures</li> <li>- Intégrer la sécurité et santé au travail dans la gestion de ses activités et la conduite de projets</li> <li>- Communiquer avec les acteurs de prévention interne et externe</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Sur la base d'une étude de cas écrite individuelle ou réalisée en groupe, on attend du candidat :</p> <p>après décodage des éléments constitutifs de la situation proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'identification des décisions à prendre dans le cadre d'une politique managériale en faveur de la prévention des risques professionnels</li> <li>- des propositions visant à développer un management incluant la dimension santé- sécurité-performance globale</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 18035 - Accroître la performance d'une structure en s'appuyant sur une expertise de gestion approfondie dans le champ de la santé	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En se positionnant comme référent au regard de son expertise professionnelle, identifier une thématique et/ou une fonction susceptible d'un accroissement de performance, au regard des axes stratégiques de la structure</li> <li>- Engager une logique de transformation en lien avec le champ d'amélioration identifié</li> <li>- Piloter l'action d'amélioration de manière efficiente : couts, moyens</li> <li>- Evaluer l'accroissement de performance réalisé au regard de celui attendu</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Sur la base d'une étude de cas ou d'une mise en situation au sein d'une entreprise ou organisation du secteur de la santé, en lien avec l'expertise retenue, on attend du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un diagnostic synthétique sur les enjeux financiers, humains, managériaux de l'entreprise concernée</li> <li>- Une analyse de positionnement de l'expertise considérée au regard de la performance globale de l'entreprise</li> <li>- Une proposition de transformation, incluant des critères de mesure du gain de performance attendu</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Autorité délivrant la certification : 50%, professionnels du secteur d'activité :50%
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Autorité délivrant la certification : 50%, professionnels du secteur d'activité :50%
En contrat de professionnalisation	X	Autorité délivrant la certification : 50%, professionnels du secteur d'activité :50%
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Autorité délivrant la certification: 50%, professionnels du secteur d'activité: 50%, avec la répartition 50% salarié, 50% employeur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur des structures d'action sociale et médico-sociales" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2013.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur de structures d'action sociale et de santé (MS)" avec effet du 16 juin 2018, jusqu'au 21 juillet 2023.

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur : Kedge Business School (Talence).

Arrêté du 24 mai 2013 publié au Journal Officiel du 16 juin 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications

professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur de structures d'action sociale et de santé" avec effet au 10 avril 2013, jusqu'au 16 juin 2018.

#### **Pour plus d'informations**

##### **Statistiques :**

Environ 40 certifiés par an

##### **Autres sources d'information :**

<https://formation.kedge.edu/formations-diplomantes/msas>

site [KEDGE BS](#)

##### **Lieu(x) de certification :**

Kedge Business School : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône ( 13) [MARSEILLE]

Kedge Business School : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde ( 33) [TALENCE]

Kedge Business School : Île-de-France - Paris ( 75) [PARIS]

Kedge Business School

680 cours de la Libération

33405 Talence Cedex

##### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Campus KEDGE BS Marseille : Domaine de Luminy - BP 921 - 13288 Marseille CEDEX 09

Campus KEDGE BS Bordeaux : Domaine de Raba - 680 cours de la Libération - 33405 Talence Cedex

Campus KEDGE BS Paris : 56 rue de la Victoire - 75009 Paris

##### **Historique de la certification :**

Création du programme de formation Mastère Spécialisé® accrédité par la Conférence des grandes écoles (CGE) depuis 1993.

**Certification précédente :** Directeur de structures d'action sociale et de santé